

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 2 mars, 16h15, Géopolis 2208

Accueil

Le Doyen ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 133 de la séance du 09.02.2017 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Présentation des comptes 2016
8. Présentation des demandes budgétaires 2018
9. Validation du plan d'action de la FGSE en faveur de l'égalité des chances 2017-2020
10. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°133 de la séance du 09.02.17 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

René Véron informe que le rapport de la CPA a été approuvé par la Direction. Les postes demandés peuvent donc être repourvus, à condition d'obtenir le budget nécessaire pour ces postes.

Le règlement des instituts, préavisé favorablement par le Conseil en décembre 2016, a également été approuvé par la Direction et est entré en vigueur le 1^{er} mars.

Suite à la démission de David Picard, l'IGD a pris l'initiative de créer un groupe de travail afin de discuter de l'avenir du site de Sion.

4. Communications de l'Ecole

Stuart Lane prend la parole en tant que Directeur de l'Ecole et communique les informations suivantes :

- Au cours de la première année du Bachelor, les étudiants choisissent leur orientation. La répartition en 2017 est mieux équilibrée dans le cours de géographie du 1^{er} semestre.
- L'Ecole a construit un plan pour permettre aux étudiants du cursus de bachelor en géographie de prendre des cours de mathématiques comme deuxième branche pour l'enseignement au niveau secondaire I. La HEP vient d'accepter ce plan et les étudiants du cursus géographie ont maintenant la possibilité de choisir les mathématiques comme branche secondaire en vue d'une admission à la HEP.
- Le SASME a octroyé deux bourses supplémentaires à la FGSE.

- Deux cas de plagiat, dont un jugé grave, au niveau master ont été identifiés à l'aide du logiciel de détection « compilatio.net ». Des phrases provenant d'articles scientifiques ont été copiées dans des rapports sans guillemets. La directive 3.15 de la Direction a été appliquée ; ces deux étudiants ont obtenu la note de zéro. En cas de récidive, ils seront exclus du cursus. Stuart Lane les a vivement conseillés de suivre « epigeum », la plateforme d'autoformation sur le plagiat à disposition des membres de la communauté UNIL. En ce qui concerne le logiciel de détection « compilation.net », les enseignants ne sont pas encore habilités à l'utiliser à cause de la difficulté à interpréter les données.
- La FBM a créé un cursus « Behaviour, Economics and Evolution » avec la HEC et proposé à la faculté GSE un master GEE « Geosciences, ecology and evolution ». Le plan d'études permet de choisir des cours en FBM et en GSE dans un module de 30 crédits.
- L'EPFL va proposer des stages aux enseignants de gymnase afin de les sensibiliser à la transition dont leurs élèves seront confrontés s'ils optent pour une formation universitaire. La direction générale de l'enseignement du canton soutient cette initiative et souhaite que l'UNIL soit également intégrée à ce projet.
- Auparavant, la Direction n'était pas d'accord de donner le droit de vote aux étudiants dans les comités scientifiques des masters. Ce droit a été accordé récemment dans un des règlements de master, ce qui permet d'entreprendre la même démarche pour les autres.

5. Communications de la Recherche

Michel Jaboyedoff relève que parfois le décanat est mis devant le fait accompli quant au choix de la date d'une soutenance de thèse privée, alors qu'au minimum trois dates devrait être soumises.

Il informe que les présidents de jury seront recherchés dans une liste de personnes d'expérience, composée d'anciens doyens et vice-doyens. Exception faite pour le site de Sion où tous les professeurs peuvent l'être.

Le programme R4D qui soutient des projets liés au développement dans des pays moins avancés alloue une somme de maximum CHF 400'000.00 pour un projet en team.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Présentation des comptes 2016

René Véron présente les comptes 2016. Le solde non dépensé en 2016 s'élève à CHF 696'815.64, dont CHF 463'060.—devraient en principe pouvoir être reportés sur 2017. Le solde est retourné à la Direction.

8. Présentation des demandes budgétaires 2018

René Véron explique que le budget de base 2018 reprend le budget structurel 2017. Il est composé des salaires, des frais de fonctionnement des collaborateurs, des frais d'exploitation, du fonds d'investissement et de l'enveloppe allouée à la BCU.

L'augmentation structurelle demandée s'élève à CHF 1'726'250.00. Le budget sera présenté à la Direction, puis le Canton devra également se prononcer sur le budget total accordé à l'UNIL.

Le Conseil de faculté vote à main levée et donne son approbation.

9. Validation du plan d'action de la FGSE en faveur de l'égalité des chances 2017-2020

René Véron rappelle que le programme fédéral qui promeut l'égalité au niveau de l'Université et des facultés avait obtenu un budget pour le plan d'action 2013-2016. Pour la période 2017-2020, la Confédération a réduit son support financier et a demandé à l'Université, ainsi qu'à chaque faculté, de lui présenter un plan d'action d'ici fin avril.

Dans la période 2013-2016, la Faculté a créé une bourse postdoctorale, ainsi qu'une Commission permanente. Cette dernière s'est basé sur le rapport, rédigé par une personne mandatée par la Faculté, pour élaborer une première mouture du plan d'action. Ce plan a été remanié conformément aux demandes de modifications des membres du Conseil lors de la séance du 7 juillet 2016.

Ce document ne doit pas être considéré comme un règlement, mais plutôt comme une feuille de route à l'intention du Décanat, de la Faculté, des Commissions de nomination et des directions d'instituts. Le but étant d'arriver à un meilleur équilibre des genres dans la faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et approuve le plan d'action de la FGSE en faveur de l'égalité des chances.

10. Divers, interpellations et propositions

René Véron remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

La séance est levée à 18h00.

René Véron, Président